

Compétences Du préscolaire	RÉSULTATS INSCRITS AU BULLETIN			<u>Nature des différentes évaluations des apprentissages</u> Les compétences et les connaissances seront évaluées à l'aide des moyens suivants :
	ÉTAPE 1 Du 28 août au 3 novembre	ÉTAPE 2 Du 6 novembre au 23 février	ÉTAPE 3 Du 20 février au 21 juin	
Accroître son développement physique et moteur	✓		✓	<ul style="list-style-type: none"> - travaux - observations
Construire sa conscience de soi		✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> - observations -
Vivre des relations harmonieuses avec les autres	✓		✓	<ul style="list-style-type: none"> - observations
Communiquer à l'oral et à l'écrit		✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> - observations - travaux
Découvrir le monde qui l'entoure		✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> - travaux - observations

Voici des informations concernant la nature et la période des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

Première communication écrite

- ▶ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.
- ▶ Communication disponible sur Mozaik au plus tard le 13 octobre 2023.

Bulletin 1

- ▶ Étape : Du 28 août au 3 novembre 2023
- ▶ Cette étape compte pour 20% du résultat final de l'année.
- ▶ Bulletin disponible sur Mozaik au plus tard le 17 novembre 2023
- ▶ Rencontre de parents le 23 novembre 2023

Bulletin 2

- ▶ Étape : Du 6 novembre 2023 au 23 février 2024
- ▶ Bulletin disponible sur Mozaik au plus tard le 8 mars 2024
- ▶ Possibilité de rencontre avec l'enseignant sur rendez-vous dans les semaines du 12-19 mars 2024

Bulletin 3

- ▶ Étape : Du 20 février au 21 juin 2024
- ▶ Bulletin disponible sur Mozaik au plus tard le 10 juillet 2024

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est réservé pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces et aux difficultés de votre enfant. De plus, différents moyens seront utilisés par les enseignants pour favoriser la communication avec les parents : messages écrits (papier ou courriel), appels téléphoniques, etc.

Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous transmettrons une mise à jour du présent document.

Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.



NATURE ET MOMENT DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS CONSIGNÉES AUX BULLETINS

2023-2024

**Amendé le 22 janvier
2024**

Précolaire

